Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 029-212900625-20261029-2026_08_04-DE

Mairie de GOUEZEC FINISTÈRE

Signature de la charte de l'Heure Civique

Délibération n°2026-08-04 | Conseil municipal du 29 octobre 2026

Le Conseil municipal de la Commune de GOUEZEC s'est réuni en session ordinaire le jeudi 29 octobre 2026 à dix-neuf heures trente à la mairie, sous la présidence de Monsieur DECAUDIN Sébastien, Maire.

Présents :

M.DECAUDIN SEBASTIEN, Maire, MME MOAL MARIE-JOËLLE, M. ISSE DENIS, MME BRUSSEAUX CATHERINE, M. BETOUS PATRICK, Adjoints,
MME GADAL HELENE, MME LEPINE BETTY, M. VAGNER JEAN-FRANÇOIS, MME JAFFRE SABRINA, MME MONDOT VIRGINIE, M. LAMARRE MAXIME, M. PRAT VINCENT, MME LE DOARE NOLWENN,
M. GUEVEL KELAN, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de Séance :

M. GADAL HELENE

Membres en exercice : 15

Exposé des motifs :

Dans une volonté d'accompagner le bien vieillir sur notre commune, il est proposé la mise en place du dispositif de « l'Heure Civique ». Afin de permettre le déploiement de ce dispositif il convient d'autoriser le Maire à signer la charte de partenariat citoyen – « l'Heure Civique ». Cette convention fera l'objet d'une signature par le département du Finistère, accompagnateur de ce projet et par l'association Voisins Solidaires.

Il est proposé d'autoriser le Maire de signer cette convention.

DELIBERATION

Le Conseil :

- AUTORISE le Maire à signer cette convention

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions :0

Fait et délibéré à Gouézec, le 29/10/2026
Le Maire,
M. Sébastien DECAUDIN

MAIRIE DE GOUEZEC R.F. 29 (Finistère)

La Secrétaire de séance
Mme Hélène GADAL